





# Au Conseil Général

## LA SEANCE D'HIER

Séance publique à 3 heures, sous la présidence de M. Ollivier. M. Saravelli fait adopter, à l'unanimité, le vœu suivant, contresigné par MM. Pierre Roux, Merlat et Régis.

Pas au seul cœur de Français ne peut rester indifférent à la vue d'un militaire mutilé ou invalide. Tous les regards, toutes les sympathies et toutes les affections vont vers ce militaire. La même tendresse s'adresse à ces enfants de France mutilés ou intristes de la guerre, puisés à un autre drapeau, mais à la confusion de ces enfants mutilés et intristes de nationalités différentes.

En reconnaissance, et à seule fin de distinguer les héros de France et de leur rendre toute leur sympathie et notre affection, le Conseil général des Bouches-du-Rhône émet le vœu que nos enfants de France mutilés ou intristes de la guerre puissent bénéficier d'un insigne appelé « Le Drapeau » palmé-boutonnier bleu, rouge, avec inscription.

Le Conseil général adopte ensuite le vœu de M. Pierre Roux, précédemment renvoyé à la Commission, demandant que les pouvoirs publics rattachent le plus promptement possible les propositions de la Chambre de Commerce tendant à pourvoir à l'approvisionnement de l'étang de Berre en port de refuge.

Présentant les divers projets inscrits à l'ordre du jour, M. Ollivier, Pierre Roux, Emile Michel, Briand, Régis, Bremond, Est, Taddel et Régis prennent, tour à tour, la parole. Des félicitations sont adressées à la direction et au personnel des Bouches-du-Rhône chemins de fer de la Camargue : une subvention de 10.000 francs a été accordée pour le canal de Craonna.

En fin de séance, M. Michel présente un grand nombre de plaignants et de propriétaires des Bouches-du-Rhône, relatifs aux dégâts causés par les lapins.

Il propose l'emploi de furets avec bourses et chiens, l'usage de battues déclarées au fusil avec chiens ; d'inviter le préfet à autoriser cette destruction, de septembre à janvier, avec l'emploi, non seulement de furets avec bourses et chiens, mais également avec emploi de piéges réglementaires à palanquin ; de l'inviter, en outre, à prendre toutes mesures exclusives de vente du gibier, mais de nature, toutefois, à laisser subsister des dispositions prises pour le colportage et la libre-disposition des lapins ainsi détruits.

Aujourd'hui, à 3 heures, séance publique. Clôture de la session. J. B.

## Série d'agressions

Une bande de dangereux cheneaux terrorise depuis quelques jours les quartiers des environs de la gare d'Arènes, multipliant les agressions, au Lazaret, aux Crottes, le long des quais et même aux boulevards extérieurs. La série d'agressions, notamment, fut marquée par trois assassinats.

Vers 8 heures et demie du soir, au retour de son travail, M. Anicelon Casanova, âgé de 25 ans, mécanicien, demeurant rue du Carrière, 14, regagnait son domicile par la traverse Gibbes, quand, soudain, il fut assailli par cinq individus armés de revolvers. Tenu en respect par les armes braquées sur lui, M. Casanova fut laissé seul. Il fut ainsi dépossédé de sa semaine, soit une somme de 46 francs. Ses agresseurs s'enfuirent ensuite rapidement.

Vers midi, M. Guillaume, commissaire de police, de service à la Permanence centrale, était informé qu'un navigateur anglais venait d'être trouvé inanimé au môle de l'Abattoir.

C'étaient deux ambulants des Douanes qui avaient trouvé l'infortuné, qu'ils avaient, en toute hâte, fait transporter à l'hôpital. Le malheureux ne pouvait parler.

On sut qu'il avait été brutalement assailli par plusieurs inconnus qui, à coups de tête, l'avaient terrassé. Le coup de pied sur le poitrine et le ventre. Les bandits avaient ensuite fouillé leur victime et vidé ses poches, même de ses papiers.

Le pauvre navigateur transporté dans un état grave à l'Hôtel-Dieu. Son identité n'a pu encore être établie.

A la même heure, on apprenait qu'un officier d'un régiment anglais avait été agressé le long du quai du Lazaret. Il avait été brusquement assailli, frappé et dépossédé d'une certaine somme d'argent, mais il put regagner son bord, se réservant d'apporter plus tard des déclarations.

## Marseille et la Guerre

### Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Jean Fabre, ancien élève de l'école d'ingénieurs de Marseille, sergent au 15<sup>e</sup> d'infanterie alpine, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire, tué à l'ennemi à l'âge de 23 ans.

De M. Henri-Georges Hildebrandt, externe des hôpitaux de Marseille, médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> génie, tué à l'ennemi à l'âge de 28 ans.

De M. Marc-Ernest-François Ollier, de Malignan, mort pour la Patrie à l'âge de 35 ans.

De M. Marc Gilles, de Fontvieille, soldat au 7<sup>e</sup> d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'âge de 30 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles et souhaite qu'elles soient et les prie de dégrader ses bien vives condoléances.

### Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 28 juillet au 7 avril au 4 mai 1916 aura lieu le vendredi 13 mai 1916, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 1<sup>er</sup> canton.

La perception de la rue de la République, 4, paiera du numéro 4.71 à 5.200 du 2<sup>e</sup> canton.

La perception de la rue de la Barre, 29, paiera du numéro 5.001 à 5.500 des dames, 6, paiera du numéro 1.501 à 1.750 des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cantons.

La perception de la rue de la République, 8, paiera du numéro 3.001 à 5.000 du 5<sup>e</sup> canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 3.001 à 5.000 du 6<sup>e</sup> canton.

La perception de la rue du Cof, 17, paiera du numéro 1.751 à 2.500 du 7<sup>e</sup> canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 10<sup>e</sup> canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 3.001 à 5.000 du 11<sup>e</sup> canton.

La perception de la rue Marengo 74, paiera les retardataires aujourd'hui jeudi, 11 mai 1916.

### Les déclarations des biens des sujets ennemis

La Chambre de Commerce de Marseille attire l'attention du public sur la nécessité de faire sans tarder la déclaration des biens appartenant aux sujets ennemis. La loi du 22 janvier 1916 qui rend obligatoire cette déclaration est une loi de police et de sûreté qui s'applique à tous ceux qui habitent le territoire français sans distinction de nationalité conformément aux prescriptions de l'article 3 du Code Civil.

Le Secrétaire de la Chambre de Commerce tient à la disposition du Public des formulaires de déclaration de créances et de dettes sur les nationaux des pays ennemis.

### Les chiens de guerre

La Société Nationale de chiens sanitaires et chiens de guerre, placée sous le haut patronage du ministre de la guerre a pour but la recherche des blessés sur le champ de bataille par des chiens dressés à cet effet. De plus, depuis la guerre actuelle elle forme aussi des chiens de tranchée, de patrouille, de liaison, les uns pour avertir le soldat greuetier, les autres pour porter un pli à travers les lignes de feu. Cette œuvre éminemment patriotique et humanitaire ne peut qu'intéresser vivement les familles dont les fils combattent si vaillamment pour la défense du pays.

Une démonstration publique et gratuite aura lieu le dimanche 14 mai, à 4 heures, au Vélodrome, boulevard Michelet, sous la présidence de M. le général de gouvernement de Marseille et sous les auspices du Syndicat

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 10 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, à la suite d'un violent bombardement, les Allemands ont lancé une forte attaque sur nos positions aux abords de la côte 287. Cette attaque a été complètement repoussée. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains.

Une petite action offensive, menée par nos troupes sur les pentes ouest du Mort-Homme, nous a permis d'occuper quelques éléments d'une tranchée allemande. Nous avons fait soixante-deux prisonniers et pris deux mitrailleuses.

Journée relativement calme sur le reste du front.

Paris, 10 Mai.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique sont informés que les compositions se feront les 5, 6, 7, 8 et 9 juin, dans les centres prévus suivants : Alger, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Flèche, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours, Versailles.

Les examens oraux du premier et du deuxième degrés auront lieu successivement dans les villes suivantes : Paris, Nancy, Montpellier, Marseille, Bordeaux. Des avis ultérieurs en feront connaître les dates.

Le ministre des Finances fait donc appel à tous les porteurs, petits et grands, et tous doivent y répondre.

Nous devons prêter ces titres au Trésor ! Il s'agit là d'un acte patriotique, intéressant tous les Français et qui servira grandement le crédit public.

## Dans les Flandres

Le Havre, 10 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Duel d'artillerie dans la région de Raamskapelle, dans celles de Dixmude et de Steenstraete.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Un peu d'activité à coups de mines dans la région de Ploicort, Souchez, Hultich et Quinchy, mais aucun changement notable à noter en ces endroits.

L'artillerie s'est montrée active des deux côtés dans la région de Maricourt, Souchez, Ploicort et Saint-Eloi.

Notre artillerie a bombardé les positions ennemies à la Boisselle et au sud de Messines.

## La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

L'ennemi continue ses attaques sans succès. — Les contre-attaques françaises donnent, au contraire, des résultats.

Paris, 10 Mai.

Le ralentissement du bombardement ennemi à l'ouest de la Meuse, au cours de la journée du 9 mai et dans la nuit suivante, nous fait supposer que le dernier préparatif de l'offensive allemande, qui remonte à 4, touchait à son dénouement, des crises aussi violentes, en général, ne durant guère plus d'une semaine. Pourtant les Allemands ont renouvelé leur effort dans l'après-midi du 10, contre la cote 304, qu'ils veulent décidément nous enlever, et tout près de là, dans la région de la cote 287, ils ont lancé sur la cote 287, qui flanque la position au nord-ouest, une attaque menée par des effectifs aussi importants que dans les opérations précédentes. Le résultat a été absolument nul, car l'assailant, à aucun moment, n'a pu atteindre aucun point de notre ligne.

Au contraire, de notre côté, un retour offensif, purement local d'ailleurs, sur les pentes occidentales du Mort-Homme, nous a permis de déloger de quelques éléments de tranchées leurs nouveaux occupants. Avec sa prudence et sa méthode habituelles, le commandement français a affirmé la position, après la préparation d'artillerie nouvelle, même, la rend de moins en moins vulnérable à l'adversaire.

Ainsi, quel que soit le secteur qu'affectent les contre-attaques françaises — hier Thiaucourt, aujourd'hui le Mort-Homme — les événements s'y déroulent suivant un ordre identique. Soit le danger de gros canons, nous commentons par céder quelques-uns de nos éléments de première ligne ; puis, aussitôt, les tourments passés, nos fantassins bondissent et les reprennent à l'adversaire, incapable de conserver le sol boulevé, dont le bombardement lui a permis de s'emparer à la précipitation, et toute offensive ultérieure se heurte à des obstacles formidables.

Par là s'accuse, au cours de ces luttes, un déséquilibre croissant chez l'ennemi entre l'efficacité de son artillerie lourde et la valeur de son infanterie ; aussi, ses attaques répétées ne lui rapportent-elles, en fin de compte, aucun avantage technique nouveau, mais seulement des pertes sans cesse accrues.

A ce jeu, l'attaque s'use fatalement plus que la défense. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, bien au contraire, de l'entêtement avec lequel les Allemands s'y obstinent.

Un éloge du général Joffre et du commandement français

Genève, 10 Mai.

La Gazette de Lausanne de ce soir, émet les résultats d'ensemble de la bataille de Verdun, fait un vif éloge du général Joffre et de tout le haut commandement français :

« Le vainqueur de la Marne, écrit-elle, sontra sans doute dans ses moustaches en écoulant certains rumeurs, Calculateur prudent, qui sait être hardi quand il le faut, il travailla dans l'ombre, attendant son heure. Les Allemands voudraient lire dans son jeu, le forcer à désorganiser ses forces en troublant son plan et en l'incitant à des entreprises imprévisibles, il reste impassible et impénétrable, opposant les divisions aux divisions et les canons aux canons, récompensant par un savant roulement, les troupes au fur et à mesure qu'elles sont retirées de la bataille. Il a saisi la main toute l'armée anglaise, qui se prépare depuis onze semaines à intervenir,

Genève, 10 Mai.

Le rapport annuel de la Manchester Association of Importers and Exporters, fournit quelques chiffres remarquables sur la hausse des frets.

Pour le charbon de Cardiff, en Méditerranée, l'augmentation est de 149 % pour les grains de New-York à Liverpool et Manchester 90 % ; de l'Argentine en Grande-Bretagne, 1.160 % ; pour le coton de Galvestone et de la Nouvelle-Orléans à Liverpool et à Manchester, 1.566 %.

La Zone des Armées

Paris, 10 Mai.

Pour faire suite à l'information publiée hier, il est rappelé à l'attention du public, aussi bien qu'à celle des fonctionnaires chargés de délivrer des sauf-conduits, que la zone des armées comprend actuellement les départements suivants :

Seine-et-Marne (arrondissements de Meaux, Commeny et Provins), Ardennes (Marna, Aube, Vosges, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Doubs (arrondissements de Montbéliard et de Beaume-les-Dames) et territoire de Belfort.

En outre, les prescriptions de la circulaire ministérielle du 15 mars 1915 ayant trait aux départements frontaliers du Sud-Est et du Sud-Ouest, sont toujours en vigueur.

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 10 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, à la suite d'un violent bombardement, les Allemands ont lancé une forte attaque sur nos positions aux abords de la côte 287. Cette attaque a été complètement repoussée. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains.

Une petite action offensive, menée par nos troupes sur les pentes ouest du Mort-Homme, nous a permis d'occuper quelques éléments d'une tranchée allemande. Nous avons fait soixante-deux prisonniers et pris deux mitrailleuses.

Journée relativement calme sur le reste du front.

Paris, 10 Mai.

Les candidats à l'Ecole Polytechnique sont informés que les compositions se feront les 5, 6, 7, 8 et 9 juin, dans les centres prévus suivants : Alger, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Flèche, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours, Versailles.

Les examens oraux du premier et du deuxième degrés auront lieu successivement dans les villes suivantes : Paris, Nancy, Montpellier, Marseille, Bordeaux. Des avis ultérieurs en feront connaître les dates.

Le ministre des Finances fait donc appel à tous les porteurs, petits et grands, et tous doivent y répondre.

Nous devons prêter ces titres au Trésor ! Il s'agit là d'un acte patriotique, intéressant tous les Français et qui servira grandement le crédit public.

## Dans les Flandres

Le Havre, 10 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Duel d'artillerie dans la région de Raamskapelle, dans celles de Dixmude et de Steenstraete.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Un peu d'activité à coups de mines dans la région de Ploicort, Souchez, Hultich et Quinchy, mais aucun changement notable à noter en ces endroits.

L'artillerie s'est montrée active des deux côtés dans la région de Maricourt, Souchez, Ploicort et Saint-Eloi.

Notre artillerie a bombardé les positions ennemies à la Boisselle et au sud de Messines.

## La Bataille de Verdun

Les opérations d'hier

L'ennemi continue ses attaques sans succès. — Les contre-attaques françaises donnent, au contraire, des résultats.

Paris, 10 Mai.

Le ralentissement du bombardement ennemi à l'ouest de la Meuse, au cours de la journée du 9 mai et dans la nuit suivante, nous fait supposer que le dernier préparatif de l'offensive allemande, qui remonte à 4, touchait à son dénouement, des crises aussi violentes, en général, ne durant guère plus d'une semaine. Pourtant les Allemands ont renouvelé leur effort dans l'après-midi du 10, contre la cote 304, qu'ils veulent décidément nous enlever, et tout près de là, dans la région de la cote 287, ils ont lancé sur la cote 287, qui flanque la position au nord-ouest, une attaque menée par des effectifs aussi importants que dans les opérations précédentes. Le résultat a été absolument nul, car l'assailant, à aucun moment, n'a pu atteindre aucun point de notre ligne.

Au contraire, de notre côté, un retour offensif, purement local d'ailleurs, sur les pentes occidentales du Mort-Homme, nous a permis de déloger de quelques éléments de tranchées leurs nouveaux occupants. Avec sa prudence et sa méthode habituelles, le commandement français a affirmé la position, après la préparation d'artillerie nouvelle, même, la rend de moins en moins vulnérable à l'adversaire.

Ainsi, quel que soit le secteur qu'affectent les contre-attaques françaises — hier Thiaucourt, aujourd'hui le Mort-Homme — les événements s'y déroulent suivant un ordre identique. Soit le danger de gros canons, nous commentons par céder quelques-uns de nos éléments de première ligne ; puis, aussitôt, les tourments passés, nos fantassins bondissent et les reprennent à l'adversaire, incapable de conserver le sol boulevé, dont le bombardement lui a permis de s'emparer à la précipitation, et toute offensive ultérieure se heurte à des obstacles formidables.

Par là s'accuse, au cours de ces luttes, un déséquilibre croissant chez l'ennemi entre l'efficacité de son artillerie lourde et la valeur de son infanterie ; aussi, ses attaques répétées ne lui rapportent-elles, en fin de compte, aucun avantage technique nouveau, mais seulement des pertes sans cesse accrues.

A ce jeu, l'attaque s'use fatalement plus que la défense. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, bien au contraire, de l'entêtement avec lequel les Allemands s'y obstinent.

Un éloge du général Joffre et du commandement français

Genève, 10 Mai.

Le rapport annuel de la Manchester Association of Importers and Exporters, fournit quelques chiffres remarquables sur la hausse des frets.

Pour le charbon de Cardiff, en Méditerranée, l'augmentation est de 149 % pour les grains de New-York à Liverpool et Manchester 90 % ; de l'Argentine en Grande-Bretagne, 1.160 % ; pour le coton de Galvestone et de la Nouvelle-Orléans à Liverpool et à Manchester, 1.566 %.

La Zone des Armées

Paris, 10 Mai.

Pour faire suite à l'information publiée hier, il est rappelé à l'attention du public, aussi bien qu'à celle des fonctionnaires chargés de délivrer des sauf-conduits, que la zone des armées comprend actuellement les départements suivants :

Seine-et-Marne (arrondissements de Meaux, Commeny et Provins), Ardennes (Marna, Aube, Vosges, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Doubs (arrondissements de Montbéliard et de Beaume-les-Dames) et territoire de Belfort.

En outre, les prescriptions de la circulaire ministérielle du 15 mars 1915 ayant trait aux départements frontaliers du Sud-Est et du Sud-Ouest, sont toujours en vigueur.

# L'Action russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 10 Mai.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Au nord de la bourgade de Smorgon, un détachement d'Allemands, après une forte canonnade et une vive infiltration sur la région du village de Perapiianka, avait commencé à se masser devant nos fils de fer, mais, pris sous les feux de notre artillerie, et de notre infanterie, il a été contraint de se replier.

Au cours de la nuit du 8 mai, les Allemands ont fait éclater un fournaise dans la région du village de Novozielki, au sud de la bourgade de Krevo ; ensuite, à la faveur de leur tir, ils ont commencé l'assaut afin de s'emparer de l'entonnor. Nous avons repoussé les attaques allemandes et occupé les bords de l'entonnor.

Au sud-est de Pinsk, l'artillerie ennemie a déclenché un violent bombardement du secteur de nos positions à l'ouest du village de Plestchich.

Près de Kzariorsk, nous avons abattu et obligé à atterrir un avion ennemi. Nous avons fait prisonniers l'observateur et l'aviateur.

FRONT DU CAUCASE. — L'offensive des éléments turcs dans la région de Mamahatoum a été arrêtée par notre feu.

Dans la direction de Bagdad, nous avons occupé la ville de Kasrichim, où nous nous sommes emparés des réserves de munitions turques, comprenant plusieurs centaines de mille de cartouches, beaucoup d'obus, des grenades à main, un parc télégraphique et un convoi de ravitaillement de chameaux chargés de biscuits, du riz et de sucre. Dans la poursuite de l'ennemi, nous lui avons enlevé en outre trois canons.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Paris, 10 Mai.

M. Rolland, directeur à Apt, passe à Marseille Citoyen.

Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

Toulon, 10 Mai.

A la suite d'une indisposition, le général Pennequin a été obligé d'entrer à l'hôpital de Saint-Mandrier.

## DANS L'ADRIATIQUE

### Un Sous-Marin français coule un Transport ennemi

Rome, 10 Mai.

Dans la basse Adriatique, un sous-marin français a torpillé et coulé un transport ennemi chargé de matériel de guerre.

## Les Crimes des Pirates

Le torpillage du chautier français "Bernadette"

Londres, 10 Mai.

Les journaux décrivent les souffrances des neuf survivants de l'équipage du chautier français Bernadette, torpillé il y a quelque temps, et qui sont arrivés aujourd'hui à Liverpool.

Les marins ont été obligés de s'embarquer dans des chaloupes sans approvisionnement d'aucune sorte et ont été laissés en pleine mer, sans aucune possibilité de sauvetage, ils ont commencé à mourir de faim après six jours. Un mousse devint fou. Ses camarades durent le maîtriser pour l'empêcher de se jeter par-dessus bord.

Un peu plus tard, le même jour, ils aperçurent un bâtiment qui dès qu'il découvrit la chaloupe avec une voile improvisée faite avec des blouses de matrhins, changea de route, et alla à la recherche de sous-marin allemand. Les Français réussirent cependant à déborder sur le capitaine anglais, qui, finalement, les prit à son bord plus morts que vivants.

Deux autres marins moururent de faim. Les autres furent recueillis par un sous-marin français. Les survivants arrivés à Liverpool pensent qu'il y a six manquants.

## Le général Pennequin à l'hôpital Saint-Mandrier

